

guées à son pays, vous me permettrez de les relever à sa place, avec le sourire !

En vous remerciant à l'avance de l'insertion de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un bon Suisse :

JEAN NAEGLI.

§

Le cinquantenaire de « la Fille de Madame Angot ».— La célèbre opérette de Charles Lecocq vient d'atteindre, toujours pimpante et jeune, sa cinquantième année. Créée à Bruxelles le 4 décembre 1872, au Théâtre des Fantaisies-Parisiennes, elle fut montée à Paris, aux Folies-Dramatiques, le 21 février 1873, et tint l'affiche sans interruption jusqu'au 8 avril 1874, ayant produit 1.632.400 francs de recette. Depuis, elle a fait le tour du monde, et c'est par milliers que l'on peut compter le nombre de ses représentations. Il fut question, en 1907, lors du jubilé de Lecocq, de monter *La Fille de Madame Angot* à l'Opéra-Comique ; mais il y eut des protestations : l'opérette n'avait pas le droit, disait-on, de frayer sur la même scène avec les opéras-comiques de maîtres consacrés ; c'était même, ajoutaient certains, un genre inférieur et vulgaire, bon tout au plus pour amuser les « portières »...

La Fille de Madame Angot fut cependant représentée à l'Opéra-Comique le 19 juin 1919, mais neuf mois après la mort du compositeur (il mourut le 23 octobre 1918).

En 1872, quand Lecocq commença *La Fille de Madame Angot*, il avait déjà fait représenter seize opérettes. Au mois de juin de cette même année, Humbert, directeur des Fantaisies-Parisiennes à Bruxelles, vint lui offrir un livret signé Clairville-Siraudin et Koning. Siraudin, célèbre par ses confiseries, mais grand liseur et quelque peu érudit, en avait donné l'idée à Clairville qui bâtit la pièce et l'écrivit, laissant à Koning le soin de « faire les courses ». Lecocq jugea d'abord la pièce vieillote, d'un dialogue assez terne, et, sauf le finale du second acte, n'y voyait rien de musical. Son éditeur, auquel il montra le livret, lui déconseilla d'entreprendre l'œuvre. Mais Lecocq était engagé vis-à-vis du directeur de Bruxelles et, sans enthousiasme, se mit au travail. Il esquissa sa musique assez vite ; cependant deux morceaux seuls furent rebelles, le duo des deux femmes au second acte et le chœur des conspirateurs ; qu'il récrivit une vingtaine de fois, sans en être satisfait.

Tandis que Lecocq, à Paris, achevait son orchestration, Humbert lut à Bruxelles la pièce aux artistes : effet désastreux ; pas un éclat de rire, sauf au second acte quand on entend dans la coulisse la trompette d'Augereau ; mais cet instant de gaieté subite ne devait rien à la pièce : à ce moment, une fanfare de la garde civique passait dans la rue, et c'est la coïncidence de cette musique imprévue avec l'annonce d'Augereau qui déclencha, pour quelques minutes, une tempête de rires. Les répéti-

tions furent dirigées par Théodore Warnots ; mais les artistes manquaient d'entrain et disaient que c'était la faute de la pièce privée de jeunesse et de gaieté. Enfin, Lecocq vint surveiller les dernières répétitions et ne put écrire l'ouverture que dans la nuit qui précéda la première.

C'était le 4 décembre 1872. Grand succès, presse excellente. Mais M^{lle} Desclauzas n'avait été engagée que pour cent représentations et, comme un traité liait Lecocq avec le directeur des Folies-Dramatiques, la pièce vint poursuivre sa carrière à Paris.

Ce fut alors le triomphe. Pendant trois mois la salle des Folies-Dramatiques fut louée d'avance et l'on ne put ouvrir les bureaux le soir ; les orgues de barbarie répétèrent bientôt tous les airs de *La Fille de Madame Angot*. Les bals en propagèrent les rythmes joyeux : au point qu'une des tantes du compositeur, venant le féliciter un jour, lui avoua qu'elle connaissait cette musique depuis longtemps. Et elle demeura convaincue que la musique n'était pas de son neveu.

Cela se passait il y a déjà cinquante ans. Lecocq est mort ; sa pièce est toujours accueillie avec le même succès ; on en connaît les refrains, on en redit les motifs entraînants, mais combien de gens ignorent que la *Fille de Madame Angot* est de Charles Lecocq et l'attribuent à Planquette, à Audran ou à Serpette ! Ainsi va la gloire !... — JEAN BONNEROT.

§

Souvenirs à propos de Paterne Berrichon. — Dans l'écho publié dans le *Mercure* sur la mort de Paterne Berrichon j'ai dit qu'il avait fait une assez longue incursion dans les groupes de l'anarchie intellectuelle. A cette époque je le voyais presque journellement, et souvent il m'a parlé d'un livre de vers qu'il se proposait de publier, très prochainement, sous le titre : *les Puralences*.

Aujourd'hui, M. Léon Deffoux me communique deux documents de cette même date 1890 : l'un est un prospectus d'Henry Kistemaekers, l'éditeur bien connu de Bruxelles, annonçant la prochaine parution d'un volume (édition de luxe et hors commerce) de Paterne Berrichon, ayant pour titre : *Dans la Boue*, orné d'un portrait de l'auteur dessiné par lui-même, gravé à l'eau forte par Léo Gausson, précédé d'un sonnet-frontispice de Paul Verlaine et suivi d'un glossaire d'argot parisien.

Bien que « hors commerce », les exemplaires devaient être vendus, le n^o 1, 100 francs, les n^{os} 2 à 30, 20 francs et les petites bourses pouvaient se procurer un exemplaire sur hollande au prix d'une *thune*, comme on dit en argot parisien.

Le manuscrit remis à Kistemaekers devait être certainement celui des *Puralences* débaptisées.

D'ailleurs, ce brave Paterne, que nous aimions tous bien, n'était